

Message à l'attention des parents d'élèves de :

3^{ème}, 3^{ème} ULIS, 4^{ème} uniquement futurs 3^{ème} Prépa Métiers

Madame, Monsieur,

La campagne de bourses de lycée pour l'année scolaire 2023-2024 vient d'être lancée.

Cette campagne est organisée en deux périodes : l'une au printemps, l'autre à la rentrée.

Première période du 29 mai au 5 juillet 2023 :

Vous pouvez déposer une demande de bourse pour votre enfant :

- soit en ligne via le Téléservice bourse (identifiant Educonnect Parent).
Afin de vous aider dans vos démarches, vous trouverez sur le site internet du collège Emile Zola les informations et les aides nécessaires pour le dépôt du dossier en ligne,
- soit en version papier auprès du service d'intendance du collège Emile Zola.

J'attire votre attention sur la nécessité de déposer un dossier, même si vous n'avez pas connaissance de l'orientation de votre enfant ou de son établissement d'accueil.

Deuxième période du 1er septembre au 19 octobre 2023 :

Pour la seconde période de campagne de bourses de lycée, le dépôt de dossier s'effectuera auprès du **Lycée** où sera scolarisé l'élève :

- soit en ligne via le Téléservice bourse (identifiant Educonnect Parent),
- soit en version papier auprès du secrétariat du Lycée.

Afin d'éviter un volume trop important de dossiers en septembre et un versement tardif des bourses au premier trimestre, **il est vivement recommandé de faire la demande de bourse de lycée dès l'ouverture de la campagne de printemps.**

D'autre part,

Les familles ne recevront de réponse à leur demande de bourse de lycée qu'au cours du 1er trimestre de l'année scolaire 2023-2024.

Vous trouverez, joint à ce courrier, une note explicative concernant la demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2023-2024.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Principal
Franck MARIE